

CONFERENCE DE PRESSE DU FACIR¹ :

« LE FACIR INTERPELLE LES PARTIS ET CANDIDATS SUR LEUR POLITIQUE CULTURELLE »

Lundi 27/01 à 10:30 au Cercle des Voyageurs, 1000 Bruxelles

Le 25 mai 2014 sera, en Belgique, « la mère de toutes les élections ».

Nous élirons en effet ce même jour, en Belgique, nos députés fédéraux, régionaux et européens. A cette occasion, le FACIR (Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis) veut mettre la question culturelle à l'ordre du jour. C'est pourquoi, le FACIR a envoyé une lettre à l'ensemble des partis et des candidats qui solliciteront demain nos suffrages. Nous y développons l'essentiel de nos analyses et revendications.

La Belgique francophone vit, en effet, une situation très particulière en Europe. Notre « marché intérieur » est pratiquement inexistant. Nous importons plus de 95% de nos films, de nos livres et de nos musiques. Nous écoutons cinq fois moins nos artistes que les Belges néerlandophones, dix fois moins que les Français, les Espagnols et les Suédois, vingt fois moins que les Japonais et les Américains. A nos yeux, cette situation n'est pas inéluctable. C'est le résultat du sous-développement de nos industries culturelles, d'un alignement des grands médias audiovisuels sur les productions françaises et anglo-saxonnes, et d'une absence cruelle de vision ou de volonté politique.

Non, nous ne végéterons pas éternellement dans une petite « colonie culturelle » à l'ombre de Paris, Londres ou New York. Nous voulons pouvoir « vivre et travailler au pays ». Car si l'autonomisation de la Flandre devait se poursuivre, Bruxelles et la Wallonie devront se réinventer demain une identité et un destin communs. Or les artistes « de chez nous », dans leur immense diversité, auront alors nécessairement un rôle central à jouer dans la construction de cet imaginaire commun. On ne bâtira pas une nation sur un vide culturel. Cette question ne concerne donc pas uniquement les artistes. Elle concerne tout le monde. Et ce n'est pas seulement une question de budget.

A l'heure où les politiques d'austérité, le développement du « grand marché transatlantique » et de nouvelles modifications à notre ectoplasmique « statut », fragilisent un peu plus nos professions et nos revenus, nous voulons, au contraire, souligner et valoriser le rôle irremplaçable des artistes, créateurs et techniciens de la culture.

Dans le courant du mois de mars, le FACIR organisera ainsi quatre réunions d'information et de mobilisation à Bruxelles, Mons, Liège et Namur, ouvertes, à la fois, aux musiciens, au public et aux hommes et femmes politiques.

Après avoir rassemblé tous les secteurs de la musique en juin 2013, avec plus de 300 participants à nos « Etats Généreux de la Musique », nous continuerons ainsi à faire entendre et à défendre les voix multiples de nos professions.

C'est pourquoi, pour vous présenter l'ensemble de ces initiatives et répondre à vos éventuelles questions, nous vous invitons à une conférence de presse du FACIR :

Le lundi 27 janvier 2014 à 10h30 à la Bibliothèque du CERCLE DES VOYAGEURS, Rue des grands carmes 18, 1000 Bruxelles.

Un drink clôturera la séance.

Merci de confirmer votre présence à facir@facir.be.

¹ Le FACIR est la Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis, créée en novembre 2012 à l'issue de l'annonce de coupe budgétaires dans la culture : www.facir.be



LETRE DU FACIR AUX PARTIS POLITIQUES :

Bruxelles, Novembre 2013

Chère madame, cher monsieur,

La jeune Fédération des Auteurs, Compositeurs et Interprètes Réunis, le FACIR, a organisé en juin 2013 les premiers « Etats Généreux de la Musique », qui ont rassemblé plus de 300 professionnels à Bruxelles (voir www.facir.be).

Notre constat est alarmant. L'extraordinaire réussite de quelques artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne doit pas masquer que notre « marché intérieur » est, culturellement parlant, l'un des plus petits et des plus « colonisés » du monde. La Belgique francophone importe plus de 95% de ses livres, ses films et ses musiques. Nous écoutons vingt fois moins nos propres artistes que les américains et les japonais, dix fois moins que les français, les italiens et les suédois... et six fois moins que les belges néerlandophones !

Par ailleurs, la réalité des artistes de la musique en FWB est aujourd'hui difficile, hantée par des restrictions budgétaires, et par les perpétuelles remises en cause de notre statut professionnel et de nos droits d'auteur.

Si, par la force des choses, la Wallonie et Bruxelles devaient demain se réinventer un destin commun, les artistes auraient un rôle fondamental à jouer dans la construction d'un imaginaire collectif. On ne peut pas bâtir une nation sur un vide culturel.

Nous sommes persuadés que ce constat interpelle des femmes et des hommes politiques, à Bruxelles et en Wallonie, dans chaque ville et dans chaque commune. A l'occasion des prochaines échéances électorales, nous vous invitons à réagir avec nous à ces questions et nous vous demandons de porter nos revendications.

C'est pourquoi notre fédération, qui représente des milliers d'artistes et de mélomanes, adresse aujourd'hui ce courrier à l'ensemble des partis démocratiques et des candidats aux prochaines élections.

Présence d'œuvres musicales belges en FWB:

Le pourcentage obligatoire d'œuvres autochtones diffusées en radio et télévision (quota minimum dans l'audiovisuel) est de 25% en Flandre et de 40 à 60 % en France, mais seulement de 4,5% à 10 % en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette carence en diffusion médiatique bloque toute la chaîne de production des œuvres musicales et artistiques, réduit les investissements, étrangle le secteur musical et asphyxie l'emploi artistique. Comment expliquer ce décalage par rapport à nos voisins, et comment y remédier ?

La RTBF, les médias et l'uniformisation du paysage culturel:

Les productions musicales sont de plus en plus formatées et uniformes.

Les grands médias, privés comme publics, ne se posent plus en 'découvreurs de talents' mais privilégient les stars internationales, les émissions de télé-réalité et les gros festivals. La diffusion dans les salles et festivals est massivement dominée par les productions étrangères, essentiellement françaises et anglo-saxonnes, au détriment des artistes de la FWB.

Chez les professionnels de la musique, l'analyse des médias du service public est alarmante. La RTBF reflète de moins en moins la qualité et la diversité des productions de la FWB. Elle ne reflète plus notre richesse culturelle et n'assure plus le lien entre les artistes et le public en FWB. Et les très rares émissions qui assurent encore ces fonctions sont en danger de disparition...

La Culture comme vecteur d'émancipation sociale:

Sommes-nous bien conscients du poids de la culture comme source d'emplois spécialisés (techniciens, musiciens, programmeurs, administratifs, managers,...) et d'entreprises non délocalisables (salles de concerts, festivals, labels, studios, ventes online, centres culturels, droits d'auteurs, etc...). A titre d'exemple, une récente étude de la SACEM (France) démontre que le poids du secteur culturel dépasse celui de l'industrie automobile dans ce pays.

Mais la culture n'est pas qu'une marchandise ou une industrie. C'est aussi un formidable vecteur d'éducation, d'émancipation personnelle. La pratique artistique est l'apprentissage du débat, de l'accueil de l'autre. L'éducation et la culture sont des composantes essentielles de la citoyenneté, de la nationalité et de l'humanisme.

Enseignement artistique à l'école:

Aujourd'hui, les disciplines artistiques (et musicales) sont en déliquescence dans l'enseignement au Sud du pays. Quand elles sont obligatoires, elles ne requièrent pas de formation particulière de la part des enseignants. Lorsqu'elles sont optionnelles, elles sont majoritairement négligées par les étudiants. Par ailleurs, aucun système d'évaluation externe n'est mis en place.

Ne croyez-vous pas important de mettre en place un programme d'éducation musicale à l'école (en lui donnant une place dans les grilles de cours de la maternelle au secondaire) ? N'est-il pas fondamental que cette éducation artistique soit portée par des artistes compétents et expérimentés ?

Le modèle économique en pleine mutation:

La diffusion de la musique sur internet a bouleversé les anciens modèles économiques de l'industrie musicale, et notre rapport à la musique. De nombreux musiciens sortent chaque année des écoles dans un marché déjà saturé.

La menace qui plane depuis quelques semaines sur les droits d'auteurs des artistes (une importante source de revenus menacée par le projet de CODEX), et un « statut d'intermittent pour artistes » perpétuellement remis en cause, sont autant de réalités qui fragilisent nos professions.

Comment remobiliser la société autour de ses créateurs et de ses producteurs pour leur donner les moyens de vivre et de travailler ?

Diagnostic du secteur de la Culture:

Dans un contexte d'austérité budgétaire, si les budgets ne peuvent être gonflés, il existe des pistes de financement, des économies d'échelles à réaliser urgemment, et des gaspillages à combattre. A quand un diagnostic économique du secteur culturel et éducatif ? N'est-il pas primordial de préserver des moyens pour garantir la diversité et la créativité musicale ? Ce diagnostic devrait être réalisé par une commission d'experts (universitaires, artistes, ou spécialistes) indépendants et impartiaux.

Rôle du FACIR et des associations de professionnels:

Pour repenser une politique culturelle nouvelle et audacieuse, les artistes doivent être consultés, c'est leur domaine d'expertise (FACIR pour la musique, ConseilDead pour le Théâtre, etc..).

Le FACIR a l'ambition de devenir l'interlocuteur de référence pour toutes les décisions concernant la musique non classique, et cela, avec tous les partenaires et dans tous les domaines qui concernent l'exercice de notre métier, tels que les pouvoirs publics, partis politiques, ministères, commissions, droits d'auteur, médias.

C'est dans cet esprit que nous ouvrons aujourd'hui un dialogue qui, nous l'espérons, s'enrichira de vos propres réflexions et propositions autour de ces matières.

Veillez agréer, chère madame, cher monsieur, l'expression de nos plus musicales salutations.

Pour la Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis :

Claude Semal	Olivier Colette
Ivan Tirtiaux	Radi Kadusic
Guillaume van Parys	Marie Warnant
Toine Thys	Anne Wolf
Mathias Bressan	Philippe Delhaye
Michel Debrulle	Bernard Delpierre
Karine Germaix	Renaud Person
Philippe Delhaye	Isabelle Poitrenaud (Café- Théâtre au B'izou)
Alain Pierre	Jean Saeremans
Claire Spineux	Nicolas Champagne
Clément Nourry	Michel Paré
François Cronenberg	Michel Vrijdag
Maxime Blésin	Jean-Louis Gaillard
Pirly Zurstrassen	Nathalie Loriers
Sam Gertsman	Hugues Maréchal
Julie Hermant	Diane Broman
Thierry Poucet	Katy Saudmont

Sont également signataires :

Didier Monseur	Damien Campion
Patrick Joniaux	Seb Degreef
Cloé Defossez alias Cloé du Trèfle	Stephane Mercier
Gautier Bourgois	Olivier Cima
Claudine Bourg	Gladys Touly
Léonor Bailleul	Karin Clercq
Pierre Clerckx	Jacques Mouton
Gori Elijah	Michel Van Muylem (La Soupape)
Patrick Georges	Jean-François Mitsch
Eve Beuvs	Gérard Weissenstein
Alphonse Bodson	Aline Dhavré
Martin Deschamps	Thierry de Brouwer
Crystel Wautier	Bernard Castelloes
Chantal Bonfa	Pascale Ramet-Rivages
Paul Hermant	Matthieu Vandenabeele
Chantal Dricot	Christian Schreurs
Francis Debrabandere	André Klenes
Laurent Doumont	Etienne Richard
Barbara Malter Terrada	Jacques Verhaegen,
Frans Daels	Gaëtano Boutcher
Nicolas Sand	Eric Tomson
Bejmain Bertrand	Anne Bernard
Stephan Pougin	Simon Cogels
Anne Gennen	Joachim Loneux
Céline Chappuis	Claire Ruwet
Jean-Pierre Froidebise	Antoine Pierre
Bilou Doneux	Barbara Wiernik
Eric Ronsse	Guillaume Palomba
Clément Delchambre	Alexandre Buyr
Tamara Szefer	Philippe Tasquin
Laurent Barbier	Julie Jaroszewski
Rudy Mathey	Manu Hermia
Benoit Bosschaert	